S'acquitter de sa dette vis-à-vis

Kig

Ma

filn

qui et l

nes

mu tou

C'est le rôle que se sont assignés les rescapés du génocide rwandais.

En se portant partie civile lors des procès belges. "Bruxelles - Kigali". Arte, 22h20

a justice ramène le droit là où il avait cessé d'être et l'humanisme là où il n'y avait plus que la barbarie", entend-on dire durant le procès d'Ephrem Nkezabera, l'un des chefs des milices Interahamwe, à la base du génocide de 1994 au Rwanda.

"Mais quelle justice humaine pourra se montrer à la hauteur d'actes totalement inhumains?", interroge l'une des rescapées. Ainsi posée, même après le prononcé du verdict devant la Cour d'Assises de Bruxelles, reste, pour toutes les victimes, la difficile équation de la reconstruction. Avec ou sans pardon. "Tenter de faire le deuil de son enfance, de ses parents, de sa famille. Aller de l'avant... sinon cela te ronge toute la vie."

Repartant du procès, tenu en 2009 et suivi pas à pas, la réalisatrice Marie-France Collard recueille patiemment les paroles de tous ceux qui ont décidé de se porter partie civile. Ce sont leurs



Avril 1998, 200 personnes commémorent le génocide rwandais devant le Palais de Justice à

Bruxelles.